ment le Pontife suprême comme chef visible de l'Eglise, déclarèrent les prélats, nous ne pouvons concevoir que nos appréhensions pour le salut de l'Eglise catholique romaine en Irlande puissent ou doivent être écartées par une détermination de Sa Sainteté, adoptée cu projetée, non seulement sans notre concours, mais en opposition directe avec nos résolutions répétées, et avec le mémoire très énergique présenté par nous et soutenu avec tant de compétence par Mgr Murray, notre député, qui, en cette qualité, était plus compétent, pour informer Sa Sainteté de l'état réel et des intérêts de l'Eglise romaine catholique en Iralande, que tout autre personnage avec lequel Sa Sainteté est dite avoir conféré."

Nous aussi, nous ne perdons jamais de vue le respect que nous devons au Souverain Pontife. Pourtant, si l'on voulait accréditer la légende que la disparition de la race française favoriserait en Amérique la diffusion du catholicisme, et si, dans ce but, on nous menaçait de mettre partout, même où les Canadiens-français forment la majorité, des guides de langue anglaise, nous saurions revendiquer nos droits et réclamer justice jusqu'à la fin.

En effet, jamais nous ne ferons à l'Eglise catholique, gardienne de la morale éternelle et dépositaire de la doctrine du Christ, l'injure de croire qu'il y va de ses intérêts de changer le langage des divers peuples qu'elle a mission d'éclairer, surtout s'il s'agit de la vieille langue française, la langue de "la Fille aînée de l'Eglise."

